

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 82 (1984)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: SVVK Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = SSMAF Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

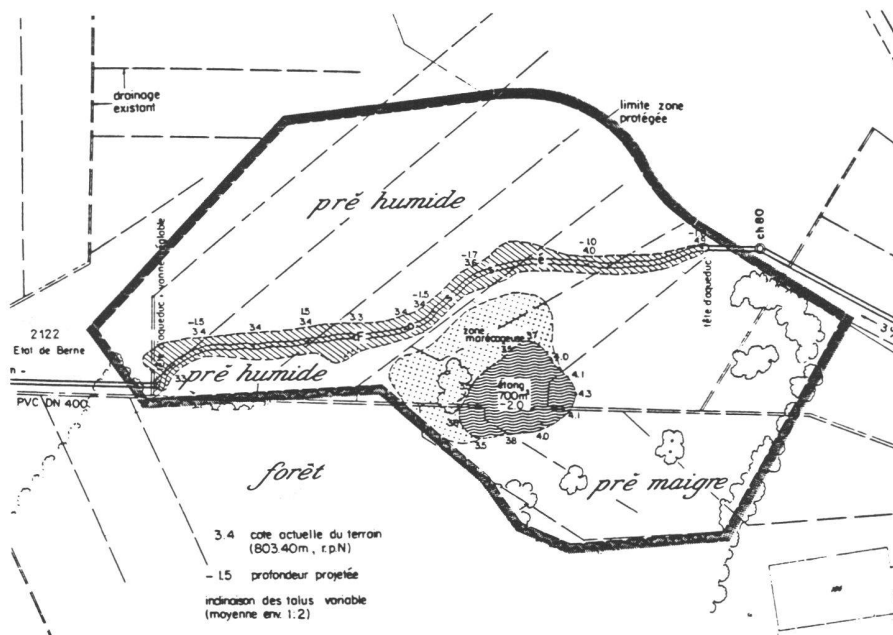


Fig. 9 Etang de Châtillon

Collecteurs principaux

De nouveaux collecteurs remplacent les conduites en mauvais état ou déchargent celles devenues trop petites. A d'autres endroits, la nouvelle situation (chemins et routes cantonales goudronnés, changement de l'exploitation, etc.) provoque la construction de collecteurs qui n'ont pas été nécessaires en 1920. L'emplacement des collecteurs nous permet plus tard de remplacer d'autres parties du drainage devenues caduques.

Drainages de détail

Ceux-ci sont construits par une entreprise spécialisée. Tous les drains sont recouverts par un filtre en gravier et dans les terrains argileux soutenus par un sous-solage au gravier également. Dans la majorité des cas, des parties entières du vieux drainage sont remplacées. Le terrain caillouteux pose de

nombreux problèmes pour le creusage à la draineuse et l'avancement journalier n'est que d'environ 500 m'.

Nouveaux plans du drainage

Après les levés de tous les points connus du vieux réseau, de nouveaux plans peuvent être dessinés sur la base des plans 1:1000 de la nouvelle mensuration. Ils montrent de façon simplifiée les ouvrages de 1918 à 1923 ainsi que ceux construits récemment. D'autres conduites (eau, TT, électricité) sont ajoutées, pour éviter le risque d'être détruites lors de prochains creusages. Ces plans permettront l'entretien, également nécessaire dans le futur.

Etang de Châtillon

A la place d'environ 200 m de collecteur et de 3 ha de nouveaux drains, dans une zone marécageuse à faible rendement, une nouvelle réserve natu-

relle est réalisée avec les crédits de l'inspection de la protection de la nature du canton de Berne. Cet exemple montre qu'il peut être plus judicieux de renoncer à des assainissements trop coûteux dans une zone défavorisée du point de vue agricole.

Conclusions

Le réseau de drainage du Plateau de Diesse a été construit entre 1918-1923 de manière très consciencieuse, sur la base d'un projet étudié à fond. Les plans d'exécution très exacts permettent de le retrouver rapidement. Dans les sols minéraux, en partie grâce à l'absence d'oxydes de fer et de limon ainsi que d'une pose assez profonde, le drainage est généralement resté en très bon état. Dans les terrains tourbeux par contre, la durée de vie est atteinte ou dépassée. Un remplacement complet est indispensable.

Après des contrôles appropriés et l'étude approfondie des mesures possibles, le maintien d'une grande partie du réseau est jugé possible. L'économie (en temps et en argent) en comparaison d'un remplacement complet est nettement supérieure à la somme dépensée pour la réfection.

L'expérience du Plateau de Diesse prouve que la durée de vie d'un réseau de drainage peut sous de bonnes conditions dépasser 60 ans. Un ouvrage d'une telle ampleur, ayant coûté tant de sueur et tant d'argent à nos ancêtres, ne doit être condamné qu'après des contrôles minutieux. Certes, les efforts d'entretien ne doivent en aucun cas diminuer dans les années futures. La continuation de l'agriculture actuelle en dépend.

Adresse des auteurs:

Albert Lüscher et Pierre L. Chappuis
Gugger & Lüscher
Bureau d'ingénieurs et de mensuration
Brühlzelgliweg 13, CH-3232 Ins

SVVK / SSMAF

Schweizerischer Verein für Vermessung
und Kulturtechnik
Société suisse des mensurations et
améliorations foncières

Section vaudoise, commission du concept informatique

1. Matériel

Nous rappelons que des contrats-cadre ont été signés, tant pour l'achat que pour la

maintenance, avec deux firmes suisses qui sont les maisons Modulator SA, Könizstrasse 194, CH-3097 Liebefeld/Berne, représentant les systèmes HAWK et PLEXUS, et ICS Computer Services, Av. de Cour 26, CH-1007 Lausanne, représentant les systèmes CIFER et CODATA.

Ces systèmes sont conformes aux principes de base définis dans le rapport «concept informatique» de janvier 1983. Au moment de choisir un équipement, il faut définir les besoins de son propre bureau et demander ensuite une offre à chacune des deux maisons sus-mentionnées. Les offres doivent ensuite être soigneusement comparées avant de procéder au choix définitif.

Dans la demande d'offre, il importe de préciser au fournisseur les points suivants:

- nombre de postes de travail (écrans) envisagés à court et à moyen terme,
- nombre et genre des applications envisagées à court et à moyen terme,
- les capacités de l'unité centrale et des disques,
- les supports souhaités pour les copies de sécurité,
- les périphériques envisagés à court et à moyen terme, comme par exemple les imprimantes, plotters, digitaliseurs, modem PTT, ...
- les logiciels envisagés à court et à moyen terme: UNIX, compilateurs, traitement de texte UNIPLEX, ...

2. Logiciels d'application

2.1 «Mensuration, rénovation, conservation»
Les développements sont entrés dans leur phase active vers la fin du printemps 1984. En gros, le planning suivant a été adopté:

- octobre 1984: mise en service d'un logiciel de saisie sous UNIX pour préparer les fichiers de données du traitement de la mensuration par les programmes GE/NE/VD
- mai 1985: mise en service du programme de topométrie générale
- août 1985: mise en service du programme LEDET
- septembre 1985: mise en service du programme POL
- novembre 1985: mise en service du programme SURFACE
- décembre 1985: mise en service de la gestion administrative des dossiers.

2.2 «Améliorations foncières»

Les travaux du groupe d'étude sur les entreprises-tests se poursuivent sur les installations du CI AF/Cadastre. Il n'y a pas encore lieu d'envisager un transfert partiel d'applications vers les bureaux privés.

2.3 «Gestion de bureau»

Un contrat a été signé avec la maison Ofisa, Société fiduciaire et de conseil à Lausanne, pour la licence d'utilisation de trois logiciels dans le domaine de la gestion de bureau: comptabilité générale, gestion des mandats, traitement des salaires. Ces logiciels seront livrés pour des tests d'acceptation dans le courant de l'automne 1984 et seront opérationnels dès janvier 1985.

2.4 «Génie rural et génie civil»

Un contrat a été signé avec la maison ICS Computer Services à Lausanne, pour la fourniture d'un logiciel de «soumissions, comparatifs et situations». Celui-ci sera livré par étapes dans le courant de l'automne 1984 et sera opérationnel dès janvier 1985.

3. Divers

Aux dernières nouvelles, deux bureaux privés ont déjà acquis une configuration conforme au concept informatique vaudois. Six à sept autres bureaux sont en cours d'évaluation et devraient être équipés d'ici le début de 1985.

Le soussigné est à disposition pour tout complément d'information (Av. du Casino 45, CH-1820 Montreux, tél. 021/63 50 11).

J.-L. Horisberger

Protokoll der 81. Hauptversammlung vom 25. Mai 1984 in Basel

Vorgängig der Hauptversammlung gibt W. Messmer, Sekretär SVVK, einen geschichtlichen Überblick zum wunderschönen Grossratssaal des Rathauses Basel, in welchem die heutige Versammlung stattfindet.

Anschliessend eröffnet der Zentralpräsident J. Hippenmeyer die 81. Hauptversammlung des SVVK und heisst die 152 Teilnehmer herzlich willkommen. Namentlich begrüsst

er die Gäste aus dem Ausland: E. Simon, Vorsitzender des BDVI, Kassel, und W. Bosse, Bundes-Ingenieurkammer, Wien; die zahlreichen Vertreter der Amtsstellen, Hochschulen, befreundeter Vereine und die Ehrenmitglieder. J. Hippenmeyer gibt die eingegangenen Entschuldigungen bekannt.

In Vertretung des Präsidenten des SIA ist Kollege R. Arioli, Mitglied des Zentralkomitees des SIA, anwesend. Er überbringt die Grüsse und Wünsche des SIA. Er weist darauf hin, dass es zwischen den beiden Vereinen nicht nur Unterschiede, sondern auch eine Reihe von Gemeinsamkeiten gibt. Es gilt zum Wohle des gesamten Berufsstandes, gemeinsam verschiedene Aufgaben zu behandeln und zu lösen (Beispiel: Richtlinien für Natur- und Heimatschutz im Meliorationswesen).

Der Zentralpräsident dankt den Kollegen der Sektion AG/BS/BL/SO für die Organisation des heutigen Anlasses.

Die Kollegen Ebinger, Dr. Bigler und Jermann werden mit dem Amt des Stimmzählers betraut.

Die in der Zeitschrift 5/84 veröffentlichte Traktandenliste wird genehmigt.

1. Protokoll

1.1 der 80. Hauptversammlung vom 9.6.1983 in Genf

Das in der VPK 11/83 publizierte Protokoll wird unter Verdankung an die Verfasserin genehmigt.

1.2 der a. o. Hauptversammlung vom 25.11.1983 in Bern

Das in der VPK 2/84 veröffentlichte Protokoll wird genehmigt.

2. Jahresbericht des Zentralvorstandes für 1983

Der Zentralpräsident stellt den in der Zeitschrift 5/84 publizierten Jahresbericht des Zentralvorstandes zur Diskussion. Das Wort wird nicht verlangt.

Der Bericht des Chefredaktors der Zeitschrift wird ebenfalls stillschweigend sanktioniert.

3. Abnahme der Rechnung 1983

Die Präsidentenkonferenz hat sich dafür ausgesprochen, dass die Rechnung nicht mehr in der Zeitschrift publiziert, sondern den Mitgliedern direkt zugestellt wird. Diese wurde demzufolge mit der Einladung zur HV versandt.

Kassier G. Donatsch erläutert die Rechnung, die mit einem Ertragsüberschuss von Fr. 4926.75 abschliesst. Er kommentiert ebenfalls die einzelnen Fondsrechnungen.

Der Schulfonds wird nur durch den SVVK verwaltet und hat nichts mit der Rechnung SVVK zu tun. Die Rechnungsablage wurde nur zur Information an die Mitglieder des SVVK versandt.

J. Hippenmeyer verliest den Revisorenbericht mit Antrag um Abnahme der Jahresrechnung 1983 und Decharge-Erteilung an den Kassier und den Zentralvorstand. Dieser Antrag wird einstimmig sanktioniert.

Die Zeitschriftenrechnung wurde in der VPK 5/84 publiziert, da diese Rechnung sämtliche an der Zeitschrift beteiligten Vereine betrifft. Diese Rechnung wird von der Ver-

sammlung diskussionslos zur Kenntnis genommen.

4. Budget 1985, Festsetzung des Mitgliederbeitrages für 1985

Gleichzeitig mit der Jahresrechnung wurde auch das Budget bekanntgegeben. Der Kassier, G. Donatsch, erläutert das vom Zentralvorstand vorgeschlagene Budget 1985 des SVVK. Das Budget 1985 schliesst mit einem Mehraufwand von Fr. 3000.- ab bei einem gleichbleibenden persönlichen Mitgliederbeitrag von Fr. 110.- (bzw. Fr. 55.- für Mitglieder unter 30 oder über 65).

Das Budget 1985 und der persönliche Mitgliederbeitrag von Fr. 110.- werden ohne Gegenstimme gutgeheissen.

Das Budget 1985 der Zeitschrift und der Abonnementsbeitrag von Fr. 40.- werden zur Kenntnis genommen.

5. Wahlen

5.1 Zentralvorstand und Zentralpräsident

Aus dem Zentralvorstand haben den Rücktritt angekündigt: J.-P. Indermühle (Vertreter der GF), W. Messmer (Sekretär) und Zentralpräsident J. Hippenmeyer. Die übrigen Mitglieder des Zentralvorstandes stellen sich für eine Wiederwahl zur Verfügung. Es sind dies: A. Frossard, G. Donatsch, X. Husmann, U. Meier, W. Oetli und H. Morf. Diese Mitglieder werden in globo mit Applaus in ihrem Amt bestätigt.

Wie der Zeitschrift zu entnehmen ist, stellt sich A. Frossard, 1941, Mitinhaber eines Ingenieur- und Vermessungsbüro in Sion, seit 1978 dem Zentralvorstand angehörend, als neuer Zentralpräsident zur Verfügung. Es liegen keine weiteren Nominationen seitens der Versammlung vor. Die Wahl erfolgt offen. A. Frossard wird mit grossem Applaus gewählt.

Als Nachfolger für J.-P. Indermühle hat der GF-Vorstand sein Mitglied Bruno Frick, 1933, Inhaber eines Ingenieur- und Vermessungsbüros in Adliswil (ZH), bestimmt. Diese Nomination bedarf gemäss Statuten, Art. 5.41, Abs. 2, der Bestätigung durch die Hauptversammlung des SVVK. Dieser Vorschlag wird mit Applaus bestätigt.

Wahl von zwei neuen Vertretern in den Zentralvorstand: Die Sektion Waadt schlägt als ihren Vertreter vor: Hubert Dupraz, 1945, Corcelles, Mitarbeiter an der EPFL. Kollege O. Peitrequin, Präsident der Sektion Waadt, stellt den Kandidaten vor.

Die Sektion AG/BS/BL/SO schlägt als Nachfolger für Werner Messmer vor: Bruno Hänggi, 1947, Nunningen (SO), Abteilungsleiter beim Vermessungsamt des Kantons Baselland. Die persönliche Vorstellung des Kandidaten erfolgt durch den Sektionspräsidenten D. Schenk.

Es liegen keine weiteren Nominationen vor. Die beiden Kandidaten werden einstimmig gewählt.

Zentralpräsident J. Hippenmeyer spricht den ausscheidenden Vorstandsmitgliedern W. Messmer und J.-P. Indermühle für ihren Einsatz und die geleisteten Arbeiten im Namen des Berufsstandes den besten Dank aus und überreicht den beiden Scheidenden ein kleines Präsent.

A. Frossard dankt für das ihm mit der Wahl zum Zentralpräsidenten ausgesprochene

Vertrauen. Einen ganz speziellen Dank richtet er an den scheidenden Präsidenten J. Hippenmeyer. In einem kurzen Rückblick beleuchtet A. Frossard die von J. Hippenmeyer in den vergangenen acht Präsidentschaftsjahren geleistete immense Arbeit und die dank seiner dynamischen, initiativen Persönlichkeit erreichten Ziele zum Nutzen des ganzen Berufsstandes. Unter grossem Applaus und mit Übergabe eines kleinen Geschenkes wird die grosse Arbeit von J. Hippenmeyer verdankt.

5.2 Rechnungsrevisoren

Statutengemäss scheidet M. Jermann, Binningen, nach zwei Amtsdauern aus. R. Braun, Onex, stellt sich für eine weitere Amtsdauer zur Verfügung. Die Amtsdauer beträgt neu vier Jahre.

Als neuen Revisor schlägt die Sektion Bern Jean-Paul Miserez, 1947, Delémont, Kantonsgeometer des Kantons Jura, vor. Diese Nominierungen werden bestätigt.

5.3 Chefredaktor

Prof. Conzett hat leider seinen Rücktritt als Chefredaktor erklärt. Der Zentralvorstand schlägt im Einvernehmen mit den übrigen Trägerverbänden der Zeitschrift Prof. Dr. H. J. Matthias, ETHZ, als Nachfolger vor. Diese Nomination wird mit Applaus bestätigt. Der Zentralpräsident spricht an dieser Stelle Prof. Matthias den Dank für seine Bereitschaft aus.

Prof. Conzett war seit 1.7.1973 Chefredaktor der Zeitschrift. In seine Amtszeit fällt die Fusion der Zeitschrift mit jener der Vermessungstechnik sowie ihre Neugestaltung. Prof. Conzett hat es meisterhaft verstanden, den Ansprüchen aller an der Zeitschrift Beteiligten gerecht zu werden.

Der Zentralpräsident spricht Prof. Conzett seinen herzlichsten Dank aus und überreicht ihm unter kräftigem Applaus der Versammlung ein kleines Präsent.

6. Verschiedenes

6.1 Hauptversammlung 1985

Diese findet in der Zeitspanne vom 13.–15.6.1985 im Wallis statt. Organisation durch die Sektion Wallis.

6.2 Erhebungen zum Berufsbild

Der Zentralpräsident bittet, den versandten Fragebogen auszufüllen und zurückzusenden und die hier nicht anwesenden Kollegen darauf aufmerksam zu machen. Die Umfrage bringt nur bei einer hohen Rücklaufquote die gewünschten Informationen. Für Rückfragen steht X. Husmann, Mitglied des Zentralvorstandes und Sachbearbeiter dieser Umfrage, zur Verfügung.

6.3 Broschüre «Der Schweizerische Ingenieur-Geometer»

J. Hippenmeyer empfiehlt den Kauf dieser Broschüre. Bestellungen sind an das Sekretariat SVVK, Postfach 732, 4501 Solothurn, zu richten.

6.4 Richtlinien für Natur- und Heimatschutz bei Meliorationen

Diese Richtlinien existieren auch in französischer Sprache. Bestellung via Eidg. Material- und Drucksachenzentrale, Bern.

6.5 Organisatorisches zur heutigen HV

Es haben sich rund 70 Kollegen zum Mittagessen im Hotel Basel angemeldet. Es sind jedoch nur 17 Teilnehmer erschienen. Die Tagungsorganisation behält sich vor, bei allfälligen Forderungen des Hotels auf die «Sündigen» zurückzugreifen.

6.6 Sitzung des Comité permanent in Tokio im Herbst 1984

Bei genügender Teilnehmerzahl (mindestens 10 Personen) könnte eine Gruppenreise nach Tokio mit Zwischenhalten in Korea, Hongkong, Thailand organisiert werden. J. Hippenmeyer bittet allfällig Interessierte um Mitteilung.

6.7 Rück- und Ausblick des Präsidenten

Der scheidende Zentralpräsident J. Hippenmeyer beleuchtet in einem Rückblick seine durch ihn seinerzeit gesteckten Hauptziele und den heutigen Ist-Zustand:

Stärkung der «Schlagkraft» des Vereins

- Schaffung eines ständigen Sekretariates
- Einführung von Ressorts im Vorstand
- Direkter Kontakt zu Kommissionen durch Einsitznahme eines ZV-Mitgliedes in Kommissionen
- Statutenrevision.

Noch nicht gelungen ist es, das Ressortdenken im Vorstand voll zum Tragen zu bringen.

Förderung des Gewichtes und des Ansehens des Vereins bzw. des Berufsstandes

- Vermehrte Einladung zu Vernehmlassungen
 - FIG-Kongress 1981
 - Broschüre «Der Schweiz. Ingenieur-Geometer»
 - Fusion und Neugestaltung der Zeitschrift.
- Auch hier sind Wünsche offen geblieben; es zeigten sich aber auch die durch das Milizsystem gesetzten Grenzen.

Förderung der Aus- und Weiterbildung

- Durchführung von Info-Tagungen.
- Vorgesehen, aber noch nicht realisiert:
- Durchführung von Weiterbildungskursen.

Förderung der Zusammenarbeit mit (verwandten) Vereinigungen, Behörden und Hochschulen

- Zeitschrift VPK
- Organisation von Weiterbildungsveranstaltungen
- Erarbeitung von Richtlinien und Vernehmlassungen
- Bearbeitung der Fachkurse für Vermessungszeichnerlehrlinge
- International: Mitarbeit des SVVK in der FIG.

Ausblick

Als J. Hippenmeyer das Präsidium übernahm, stand die Zukunft des SVVK völlig offen, stand doch damals die Fusion mit der FKV-SIA zur Debatte, und an der Generalversammlung 1977 in St. Gallen stand deshalb die Auflösung des Vereins zur Diskussion. Es wurde Nicht-Eintreten beschlossen. Beide Vereine gingen gestärkt aus diesem zum Teil harten Ringen hervor. Das Nebeneinander der beiden Organisationen hat sich nicht als Nachteil ausgewirkt. Das Bestehen eines

repräsentativen Verbandes ausserhalb des SIA kann in manchen Fällen von Vorteil sein; umgekehrt aber auch die Möglichkeit, bestimmte Aktivitäten mit der Etikette «SIA» zu versehen. Da diese Fälle das ganze Berufsgebiet, also sowohl Vermessung wie Kulturtechnik betreffen können, wäre auch eine vertikale Aufgabentrennung nach dem Prinzip FKV = Kulturtechnik und SVVK = Vermessung wenig sinnvoll. Die in den letzten Jahren eingespielte Lösung funktioniert sehr gut, nämlich schwergewichtige Betreuung bestimmter Fachgebiete durch einen der beiden Verbände. Im übrigen Federführung und Durchführung von konkreten Aktivitäten in jeweiliger Absprache durch diejenige Organisation, die dafür die besseren Voraussetzungen bietet (z. B. via Koordinationskonferenz). J. Hippenmeyer spricht an dieser Stelle den beiden Kollegen, die während seiner Amtsdauer die FKV präsidierten, Pius Blum und Jean-Paul Meyer, für ihre Bereitschaft zur Zusammenarbeit den besten Dank aus. Er hofft, dass auch die künftige Zusammenarbeit unter dem Motto der Partnerschaft stattfinden wird.

J. Hippenmeyer kommt auf die Problematik der Vereinsführung im «Milizsystem» zurück. In bezug auf die Verstärkung des politischen Gewichtes zur Durchsetzung von Anliegen des Berufsstandes sollte noch wesentlich mehr getan werden. Dies erfordert jedoch einen noch grösseren Zeitaufwand. In Anbetracht der heute schon an der Grenze liegenden Belastung (rund 25% der Büro-Präsenzzeit) stellt sich die Frage, ob dies im Ehrenamt noch möglich ist. Der Einsatz eines Geschäftsführers wird deshalb gelegentlich ernsthaft diskutiert werden müssen. Mit Nachdruck weist J. Hippenmeyer darauf hin, dass der Öffentlichkeitsarbeit in Zukunft vermehrt Beachtung geschenkt werden muss. Wir sind uns gewohnt, dass die Auftragserteilung dank unserer Sonderstellung oft ohne grosse Anstrengungen unsererseits erfolgt. Diese Situation ist einerseits sehr angenehm, andererseits aber sehr gefährlich. Sie kann dazu führen, dass dort, wo keine Sonderstellung besteht, weniger qualifizierte Leute in unser Berufsgebiet vorstossen, weil sie eben gelernt haben, sich um Aufträge zu bemühen und ihr Angebot zu verkaufen. Verschiedene Meliorationsämter könnten hiezu Beispiele aufführen. Es ist deshalb von grösster Wichtigkeit, unsere Auftraggeber und die Öffentlichkeit zu informieren, dass unsere Dienstleistungen zu ihrem eigenen Nutzen erbracht werden und nicht einfach, weil es gesetzlich vorgeschrieben ist. Andernfalls werden wir zunehmend Mühe haben, für unsere Arbeiten eine angemessene Honorierung und die erforderlichen Kredite zu erhalten.

Wir müssen lernen, unsere Dienstleistungen durch entsprechende stete sachliche Information besser zu verkaufen. Hier müssen der Berufsstand als Ganzes, aber auch jeder Einzelne umlernen und umdenken.

Abschliessend spricht der scheidende Präsident allen, die ihn während seiner Amtszeit aktiv unterstützt haben, für ihre Mitarbeit und ihr Vertrauen den besten Dank aus. Er wünscht dem SVVK für die Zukunft alles Gute und viel Erfolg bei der Arbeit für den Berufsstand.

6.8 Informationen Vermessungsdirektion

Vermessungsdirektor W. Bregenzer spricht seinerseits J. Hippenmeyer den besten Dank für die angenehme Zusammenarbeit während seiner Präsidentschaft aus. Er benutzt die Gelegenheit, auf einige wichtige Ereignisse hinzuweisen:

- Über den Stand der RAV wurde anlässlich der Informationstagung von heute vormittag im Detail orientiert. W. Bregenzer orientiert zusammenfassend für die welschen Kollegen in französischer Sprache.
- Bei den Fachausweisen für Vermessungstechnik wird die Durchführung als Berufsprüfung im Sinne des Berufsbildungsgesetzes unter Oberaufsicht des BIGA geprüft. Die Organisation der Prüfungen und der Vorbereitungskurse wäre dann Sache der Berufsverbände.
- Die Kredite für Neuvermessungen wurden von den Räten aus Spargründen für 1984 von 38 Mio. auf 22 Mio. Franken gekürzt. Der Departementschef und die Finanzverwaltung wollen sich aber dafür einsetzen, dass für 1985 wieder 39 Mio. Franken budgetiert werden.

1984 läuft das Sparprogramm aus. Der Bund muss deshalb ein Anschlussprogramm ausarbeiten. Davon sind auch die Subventionen für die Vermessung betroffen. Heute präsentiert sich die Lage bezüglich Subventionsansätze wie folgt:

Region	Bisher	Vorschlag Bundesrat	Antrag Finanzkomm. Nationalrat
Berggebiet	75–85%	65–85%	} 30–50%
Mittelland	65–75%	55–75%	
Städte	40–50%	30–50%	

Der Nationalrat wird im Juni darüber beraten. Diese Kürzungen hätten insbesondere für die nachstehenden Kantone folgende Subventionsausfälle (für ganzes Programm 2000) zur Folge: Aargau 26 Mio., Bern 12 Mio., Freiburg 7 Mio., Solothurn 9 Mio., Waadt 32 Mio., Zürich 12 Mio. Die übrigen Kantone sind mit weniger als 4 Mio. Franken betroffen.

6.9 Praktikantenvermittlung

Prof. Chaperon verweist auf das Problem der fehlenden Praktikantenstellen. Dieses Jahr haben nur rund 1/3 der Hochschulabsolventen eine Praktikantenstelle gefunden. Prof. Chaperon bittet alle mitzuhelfen, diesen Missstand zu verbessern. J. Hippenmeyer unterstützt dieses Votum und bittet dringend, freie Stellen der Vermittlungsstelle beim Sekretariat SVVK, Postfach 732, 4501 Solothurn (Tel. 065/22 34 51) zu melden.

Schluss der Versammlung um 17.00.

Die Protokollführerin:
S. Steiner

Protocole de la 81e assemblée générale le 25 mai 1984 à Bâle

Avant l'ouverture de l'assemblée, W. Messmer, secrétaire de la SSMAF, retrace l'histoire de la magnifique salle du grand conseil du Rathaus de Bâle, dans laquelle va se dérouler la séance.

Le président central, J. Hippenmeyer, ouvre ensuite la 81e assemblée générale de la SSMAF et souhaite une cordiale bienvenue aux 152 membres présents. Il salue, en particulier, la présence des hôtes étrangers: E. Simon, président du BDVI, Kassel, et W. Bosse, de la Chambre fédérale des ingénieurs, Vienne. Il relève la présence des nombreux représentants de l'administration, des Ecoles polytechniques, des associations sœurs et des membres d'honneur. Il donne également connaissance des messages d'excuse qui lui sont parvenus.

Le président de la SIA a délégué notre collègue R. Arioli, membre du comité central de la SIA. Ce dernier exprime, de la part de la SIA, ses salutations et souhaits. Il met en évidence, qu'entre les deux sociétés, il y a, non seulement des différences, mais également toute une série de points communs. Dans l'intérêt de la profession toute entière, différentes tâches doivent être traitées et résolues de concert par les deux sociétés (exemple: les lignes directrices pour la protection de l'environnement dans les œuvres d'amélioration foncière).

Le président central remercie les collègues de la section AG/BS/BL/SO pour l'organisation de la présente manifestation.

Les collègues Ebinger, Dr Bigler et Jermann sont nommés scrutateurs.

L'ordre du jour publié dans la revue 5/84 est accepté.

1. Protocole

1.1 De la 80e assemblée générale du 9.6.83 à Genève

Le protocole publié dans la revue 11/83 est admis avec les remerciements d'usage à son auteur.

1.2 De l'assemblée générale extraordinaire du 25.11.83 à Berne

Le protocole publié dans la revue 2/84 est approuvé.

2. Rapport annuel du comité central pour 1983

Le président central met en discussion le rapport annuel du comité central qui a été publié dans la revue 5/84. La parole n'est pas demandée.

Le rapport du rédacteur en chef de la revue ne suscite, lui non plus, aucune discussion.

3. Approbation des comptes

La conférence des présidents s'est prononcée favorablement pour que les comptes ne soient plus publiés dans la revue, mais soumis personnellement aux membres. Ils ont donc été expédiés avec l'invitation pour l'assemblée générale.

Le caissier G. Donatsch commente les comptes qui bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 4926.75. Il donne également les explications utiles au sujet des comptes de chaque fonds.

Le fonds d'école est administré par la SSMAF, mais n'a rien à voir avec les comptes SSMAF. Le décompte a été expédié aux membres pour information.

J. Hippenmeyer donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Il propose à l'assemblée d'approuver les comptes 1983 et d'en donner décharge au caissier et au

comité central. Cette proposition recueille l'unanimité de l'assemblée.

Les comptes de la revue ont été publiés dans la revue 5/84, car ils concernent toutes les sociétés partenaires. Le décompte n'est pas mis en discussion, puisqu'il est simplement soumis à l'assemblée pour son information.

4. Budget 1985, détermination de la cotisation 1985

Joint aux comptes annuels, le budget a également été soumis. Le caissier, G. Donatsch, explique le budget préparé par le comité central en le confrontant avec celui de 1984, déjà établi antérieurement. Le budget 1985 boucle avec un excédent de dépenses de Fr. 3000.– pour une cotisation personnelle maintenue à son niveau actuel, soit Fr. 110.– (resp. Fr. 55.– pour les membres en dessous de 30 et au-dessus de 65 ans).

Le budget 1985 et la cotisation personnelle de Fr. 110.– sont acceptés sans opposition.

Le budget 1985 de la revue, ainsi que le montant de l'abonnement maintenu à Fr. 40.–, sont donnés à l'assemblée pour son information.

5. Elections

5.1 Comité central et président central

Au comité central, les membres suivants ont signifié leur intention de se retirer: J.-P. Indermühle (représentant du GP), W. Messmer (secrétaire) et le président central J. Hippenmeyer. Les autres membres du comité central se remettent à disposition pour un nouveau mandat. Ce sont: A. Frossard, G. Donatsch, X. Husermann, U. Meier, W. Oetli et H. Morf. Ces membres sont réélus, en bloc, par acclamation.

Comme relaté dans la revue, A. Frossard, 1941, partenaire d'un bureau technique à Sion, membre du comité central depuis 1978, s'est mis à disposition pour la tâche de Président central. L'assemblée ne propose aucune autre candidature. Le vote est ouvert. A. Frossard est élu par acclamation générale.

Le comité du GP a désigné Bruno Frick, 1933, propriétaire d'un bureau d'ingénieur et géomètre à Adliswil, pour succéder à J.-P. Indermühle. Cette nomination requiert, selon les dispositions de l'art 5.41, par. 2 des statuts, l'approbation de l'assemblée générale de la SSMAF. La candidature est accueillie par applaudissement général.

Deux nouveaux membres entrent au comité central: La section vaudoise présente la candidature de Hubert Dupraz, 1945, Corcelles, collaborateur scientifique à l'EPFL. Notre collègue O. Peitrequien, président de la section vaudoise présente le candidat.

La section AG/BS/BL/SO propose, en remplacement de Werner Messmer, Bruno Hanggi, 1947, Nunningen (SO), chef de section auprès du service des mensurations cadastrales du canton de Bâle-Campagne; sa présentation est faite par D. Schenk, président de la section.

L'assemblée ne présente aucun autre candidat. Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Le président central, J. Hippenmeyer, exprime, au nom de toute la profession, à l'inten-

tion des membres sortants du comité central, W. Messmer et J.-P. Indermühle, les remerciements sincères pour leur engagement et tout le travail fourni, et leur remet un petit cadeau.

A. Frossard remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a témoignée en l'élisant à la présidence du comité central. Il adresse un remerciement tout particulier au président sortant, J. Hippenmeyer. Dans une courte retrospective, A. Frossard retrace le travail énorme effectué par J. Hippenmeyer durant les huit années où il assumait la présidence de la société. Il relève de plus son dynamisme et la ténacité dont il savait user pour mener à terme toute chose entreprise. C'est ensuite, par de vifs applaudissements et la remise d'un petit présent, que J. Hippenmeyer fut remercié par l'assemblée pour tout le dévouement dont il sut faire profiter l'ensemble de la profession.

5.2 Réviseurs de comptes

Conformément aux dispositions statutaires, M. Jermann, Binningen, se retire après avoir fonctionné durant deux périodes administratives. R. Braun, Onex, se remet à disposition pour un nouveau mandat. La période administrative a été portée à 4 ans.

Comme nouveau réviser de compte, la section bernoise propose Jean-Paul Miserez, 1947, Delémont, géomètre cantonal du Jura. Les deux candidatures sont acceptées par l'assemblée.

5.3 Rédacteur en chef

Le professeur Konzett a, hélas, exprimé son intention de se retirer. Le comité central propose, pour sa succession, en accord avec les autres sociétés partenaires de la revue, le Professeur Dr H. J. Matthias, ETHZ. Cette proposition est accueillie par un applaudissement général. Le président central remercie bien sincèrement le professeur Matthias d'avoir bien voulu se mettre à disposition pour reprendre cette tâche.

Le professeur Konzett était en fonction depuis le 1.7.1973. C'est durant la période où il fut rédacteur en chef, qu'a eu lieu la fusion de la Revue avec celle des techniciens-géomètres et que l'organe de la profession a fait peau neuve, sa présentation ayant été complètement renouvelée. Le professeur Konzett a su, de façon magistrale, concilier les divergences en ménageant l'intérêt commun.

Le président central remercie cordialement le Prof. Konzett et, sous les vigoureux applaudissements et l'assemblée, lui remet un petit cadeau.

6. Divers

6.1 Assemblée générale 1985

L'AG 1985 aura lieu en Valais dans la période du 13 au 15 juin 1985. L'organisation de la manifestation est à charge de la section valaisanne.

6.2 Enquête sur l'image de la profession

Le président central prie instamment tous les membres de bien vouloir remplir le questionnaire qu'ils ont reçu, de le renvoyer, et d'attirer l'attention des membres aujourd'hui absents pour qu'ils le fassent eux aussi. L'enquête ne donnera les informations souhaitées que par un taux élevé de rentrée des

formules. Pour toute question complémentaire, X. Husmann, membre du comité central qui s'est chargé de la préparation de l'enquête, se tient à disposition.

6.3 Brochure «L'ingénieur géomètre suisse»

J. Hippenmeyer recommande l'achat de cette brochure. Les commandes peuvent être adressées au secrétariat SSMAF, case postale 732, 4501 Soleure.

6.4 Lignes directrices pour la protection de l'environnement dans les œuvres d'améliorations foncières

Ces lignes directrices existent tant en version allemande que française, et peuvent être commandées à l'Office central des Imprimés et du Matériel à Berne.

6.5 Remarque de l'organisation de la présente AG

Sur 70 collègues qui se sont annoncés pour le repas de midi, aujourd'hui, à l'hôtel Basel, seuls 17 s'y sont rendus. Le comité d'organisation se réserve, au cas où l'hôtel ferait valoir quelque prétention, de se retourner vers les membres concernés.

6.6 Session du comité permanent à Tokio en automne 1984

Pour un nombre suffisant de participants (au moins 10 personnes), un voyage de groupe pourrait être envisagé, avec escale en Corée, Hongkong, Thaïlande. J. Hippenmeyer prie les personnes intéressées de se manifester à temps.

6.7 Considérations rétrospectives et prospectives du président

Le président central sortant, J. Hippenmeyer, dans un tour d'horizon rétrospectif, confronte les buts essentiels fixés en son temps avec l'état actuel des affaires de l'association.

Renforcement de la «force de frappe» de la société

- mise sur pied d'un comité permanent
- introduction, pour le comité central, de dicastères
- contact direct avec les commissions en assurant qu'un siège de chaque commission soit occupé par un membre du comité central
- révision des statuts.

La mise en place et la définition des dicastères au comité central ne sont pas encore terminées.

Promotion de l'impact de la société, resp. de la profession

- multiplier les invitations pour mise en consultation
- congrès FIG 1981
- brochure «L'ingénieur géomètre suisse»
- fusion et nouvelle présentation de la revue.

Ici également, certains souhaits sont restés insatisfaits; les limites qu'impose un système de milice se mettent malgré tout bien en évidence.

Promotion de la formation continue

- organisation de journées d'information
- Prévu, mais pas encore réalisé:
- organisation de cours de perfectionnement.

Promotion de la collaboration avec des sociétés sœurs, les administrations et les écoles polytechniques

- revue MPG
- organisation de manifestations du ressort de la formation continue
- établissement de lignes directrices et mise en consultation
- préparation de cours professionnels pour les apprentis dessinateurs-géomètres
- international: participation de la SSMAF aux travaux de la FIG.

Tour d'horizon prospectif

Lorsque J. Hippenmeyer reprit la présidence, l'avenir de la société était totalement ouvert; la fusion SSMAF-SIA alimentait le débat et à l'assemblée générale de 1977 à St-Gall, la dissolution de la Société était, par conséquent, aussi en discussion. Il a été décidé de ne pas entrer en matière. Les deux sociétés sont sorties renforcées de cette partie qui comprenait également de solides confrontations. L'existence, côté à côté, des deux organisations, n'a pas été ressentie comme un désavantage. Le maintien d'une association représentative, en dehors de la SIA, peut, dans bien des cas, être avantageux; il en est de même pour la possibilité de développer certaines activités sous le label SIA. Comme ces cas concernent toute la profession, aussi bien la mensuration que le génie rural, une séparation verticale des tâches selon le principe GRG = génie rural - SSMAF = mensurations, n'est aucunement souhaitable. La solution adoptée ces dernières années fonctionne fort bien; selon le centre de gravité de la branche concernée, la tâche est prise en charge par l'une des deux associations. Pour le reste, la conduite et l'exécution d'activités concrètes est discutée et attribuée à la société la plus à même de la mener à bien (par ex. discussion à la conférence de coordination). J. Hippenmeyer évoque à cet effet les deux collègues Pius Blum et Jean-Paul Meyer qui, durant sa période administrative, ont présidé le GRG et les remercie pour l'esprit de collaboration qui a constamment animé les relations entre les deux sociétés. Il espère que, dans le futur aussi, les contacts se développent comme entre deux réels partenaires. J. Hippenmeyer revient sur le problème de la conduite de la société en système de milice. En raison de l'augmentation constante de l'aspect politique dans la résolution des affaires de la profession, il faut s'attendre à devoir fournir sensiblement plus de prestations, ce qui nécessitera davantage de temps à consacrer à la société. En constatant qu'aujourd'hui déjà, la charge du président atteint une limite (environ 25% du temps de présence de bureau), il se pose la question de savoir si l'accomplissement de toutes les tâches qui lui incombent pourra encore longtemps être effectuée à titre honorifique. Il faudra vraisemblablement discuter sérieusement de l'engagement d'un directeur.

Avec vigueur J. Hippenmeyer insiste pour qu'à l'avenir les travaux d'ouverture vers le public accaparent davantage notre attention. Nous sommes habitués à une répartition des mandats qui, grâce à notre position particulière, ne nous astreint guère. Cette situation est bien agréable, mais aussi fort dangereuse.

se. Elle peut nous amener là où aucun privilège ne prévaut, à des incursions de gens moins qualifiés que nous dans nos domaines d'activité, car ceux-là ont précisément appris à conquérir des mandats et à imposer leurs offres. Divers services d'améliorations foncières pourraient ici citer des exemples.

Il est donc de la plus haute importance de bien informer le public et nos mandants, que nos services sont à leur disposition, et que nous n'accomplissons pas nos prestations simplement parce que les dispositions légales le prescrivent. Sans un sérieux effort d'information, nous aurons de plus en plus de peine à obtenir, pour notre travail, un niveau d'honoraires décent et les crédits nécessaires ne seront que plus difficiles à être attribués.

Nous devons apprendre, par une publicité adéquate, à mieux vendre nos prestations. Une prise de conscience dans ce sens est indispensable à la profession dans son ensemble, mais aussi à chacun de nous.

Pour terminer, le président qui se décharge de ses fonctions, remercie tous ceux qui l'ont activement soutenu dans sa tâche, pour leur collaboration et la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il souhaite le meilleur pour l'avenir de la SSMAF et beaucoup de succès dans les travaux accomplis en faveur de la profession.

6.8 Information de la direction des mensurations

W. Bregenzer, directeur fédéral des mensurations, exprime pour sa part ses remerciements chaleureux à M. Jules Hippenmeyer pour les agréables relations de collaboration qu'il a entretenues avec lui durant toute sa période de présidence. Il profite de l'occasion pour donner une orientation au sujet de quelques événements importants:

- L'état d'avancement des travaux de la REMO a été débattu largement lors de la séance d'information de ce matin. W. Bregenzer donne un bref résumé de cette orientation, en langue française, à l'attention des collègues romands.
- Pour les examens, par branches, des techniciens géomètres, on tentera d'introduire un examen professionnel, sous surveillance de l'OFIAMT, en conformité avec les dispositions de la loi sur la formation professionnelle. L'organisation des examens et des cours de préparation serait alors l'affaire des associations professionnelles concernées.
- Les crédits pour les nouvelles mensurations de 1984 ont été réduits par les chambres fédérales, dans l'optique des économies financières, de 38 à 22 millions de francs. Le Chef du département et l'administration des finances sont toutefois d'avis que, pour 1985, 39 mio de francs peuvent à nouveau être budgétés.

En 1984, le programme d'économie doit être arrêté. La Confédération doit, pour cela, préparer un programme général. Les subventions en faveur des mensurations sont ainsi également concernées. Aujourd'hui, la situation à propos des taux de subventionnement se présente comme suit:

Région	Sit. actuelle	Proposition du Conseil fédéral	Proposition de la commission des finances du Conseil nat.
de montagne	75-85%	65-85%	65-85%
de plaine et plateau	65-75%	55-75%	30-50%
Villes	40-50%	30-50%	

Le Conseil national devra en débattre dans sa session du mois de juin. Ces réductions engendreraient une perte de subvention appréciable, plus particulièrement pour les cantons suivants (calculé sur l'ensemble du programme 2000): Argovie 26 mio, Berne 12 mio, Fribourg 7 mio, Soleure 9 mio, Vaud 32 mio, Zurich 12 mio. Les autres cantons sont concernés pour des montants inférieurs à 4 mio.

6.9 Engagement de stagiaires

Le Professeur Chaperon aborde le problème du manque de places de stage. Cette année, 1/3 seulement des diplômés ont trouvé une embauche pour leur stage. Le Prof. Chaperon demande à tous de s'efforcer de remédier à cet état de fait attristant. J. Hippenmeyer soutient ce plaidoyer et invite instamment les membres à signaler les places vacantes à la centrale d'embauche, secrétariat SSMAF, case postale 732, 4501 Soleure (Tél. 065/22 34 51).

La séance est close vers 17 heures.

Pour le protocole:
S. Steiner

Mitgliederbeitrag 1984

All jenen Mitgliedern, die ihren Beitrag pro 1984 bereits bezahlt haben, danken wir bestens. Die übrigen Mitglieder sind gebeten, die Überweisung demnächst vorzunehmen. Vielen Dank!

Cotisation 1984

Nous remercions cordialement tous les membres qui ont déjà versé leur cotisation pour 1984 et nous prions les retardataires de bien vouloir s'en acquitter dans les plus brefs délais. D'avance merci!

SIA-FKV/SIA-GRG

Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisée des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Einladung zur 23. Generalversammlung in Schaffhausen

Samstag, 20. Oktober 1984, 10.30, in der Rathauslaube

Traktanden

1. Protokoll der Generalversammlung vom 17. September 1983 in Fribourg
2. Jahresbericht des Präsidenten
3. Jahresrechnung 1983
4. Tätigkeitsprogramm 1985
5. Voranschlag 1985 und Festlegung der Jahresbeiträge
6. Wahlen

7. Ernennung eines Ehrenmitgliedes

8. Verschiedenes

Vorstellung unserer bevorstehenden Israelreise 1985 am Schluss der Generalversammlung.

Der Vorstand hofft, dass Sie zahlreich an unserer Tagung vom 19. Oktober 1984 sowie an unserer Hauptversammlung erscheinen werden.

Für den Vorstand der Fachgruppe:

Der Präsident: J. P. Meyer

Natur- und Heimatschutz bei Meliorationen am Beispiel der Gesamtmelioration Merishausen

Informationstagung und Hauptversammlung am 19./20. Oktober 84 in Schaffhausen

Allgemeines Programm

Freitag, 19. Oktober 1984

Bis Ankunft der Teilnehmer im Kronenhof in Schaffhausen (3 Minuten zu Fuss ab Bhf)

11.20 Abfahrt auf den Randen

11.50 Begrüssung durch den Präsidenten der Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure

12.15 einfaches Mittagessen

13.00 Orientierung über die Aspekte des Natur- und Heimatschutzes bei der Gesamtmelioration Merishausen

H. Matzinger, Chef des Meliorationsamtes des Kt. Schaffhausen: Information über Arrondierung, Bewirtschaftung und Landw. Wegebau als dominierende Elemente in unserer Landschaft

R. Walter, Kantonsforstmeister, Schaffhausen: Orientierung über Waldentwicklung, Rodungen, Aufforstungen, Waldwegebau, geschützte Waldflächen, Naturschutzplan

M. Baumann, Fotograf: Die Gesamtmelioration Merishausen aus der Sicht eines Naturfreundes

anschliessend Wanderung über den Merishauser Randen und Rückfahrt nach Schaffhausen

17.30 Apero auf dem Munot

19.30 Nachtessen im Hotel Kronenhof mit Musik